

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2010-12-16 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 16^e jour du mois de décembre deux mille dix à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2011.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2011-2012-2013

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.1268-12-2010 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2011

Le maire présente les prévisions budgétaires 2011 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2011 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2010 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 8 189 952 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus	
Taxes foncières	2 293 918 \$
Taxes de services municipaux	941 244 \$
En lieu de taxes	35 300 \$
Autres recettes	468 452 \$

Transferts conditionnels	151 081 \$
Transferts inconditionnels	251 200 \$
Source de financement	4 260 823 \$
Affectations	(212 066) \$
Total :	8 189 952 \$

Dépenses

Administration générale	655 394 \$
Sécurité publique	397 822 \$
Transport	666 835 \$
Hygiène du milieu	569 856 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	210 842 \$
Loisirs et culture	517 527 \$
Frais de financement	910 853 \$
Activités d'investissement	4 260 823 \$
Total :	8 189 952 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 8 189 952 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2011 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice générale soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.1269-12-2010 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2011-2012-2013

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2011-2012-2013.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 4 260 823 \$ en 2011, 1 637 213 \$ en 2012 et de 377 000 \$ en 2013, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 6 275 036 \$.

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 01 hres.

Maire

Greffière